

Présidence

Mont Saint-Aignan, le 3 mars 2020

Le Président

À

L'ensemble de la communauté universitaire

Objet: Mesures de prévention dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus COVID-19 – Actualisation au 3 mars 2020

Chères et chers collègues, chères et chers étudiants,

Conformément aux recommandations du gouvernement liées au passage à la phase 2 de l'épidémie, l'Université de Rouen Normandie actualise les mesures de prévention.

- **Mesures particulières en matière de nettoyage des locaux :**

Le prestataire du marché de nettoyage de l'université (GSF) va dès maintenant mettre en œuvre des mesures spécifiques de nettoyage des zones de contact (poignées de porte, rampes d'escalier, boutons d'ascenseur, etc) par application d'un produit virucide. Il s'assurera par ailleurs de manière systématique de l'approvisionnement en savon des distributeurs dans les toilettes.

Par ailleurs, l'université va passer commande de flacons de gel hydro-alcoolique qui seront mis à disposition de l'ensemble des sites. Ces flacons devront être prioritairement placés dans les zones d'accueil des bâtiments ainsi que dans les scolarités.

Toutefois, ces mesures ne peuvent se substituer totalement aux règles et consignes d'hygiène préconisées par le ministère des Solidarités et de la Santé. (cf. information sur le site internet de l'université)

- **Maintien des mesures de suspension des mobilités entrantes et sortantes (missions / stages / échanges) vers ou en provenance des zones à risque** recensées et mises à jour régulièrement sur le site officiel : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

- **La levée de la quarantaine** (sauf pour personnes infectées ou présentant des symptômes nécessitant un appel vers le 15 ainsi que pour les étudiants en médecine de 2^{ème} et 3^{ème} cycle en contact avec les patients (cf les consignes internes à l'UFR santé))

En cas d'annulation ou de report nécessaire : aucun frais engagé ne fera l'objet de prise en charge par l'établissement.

Par ailleurs, il appartient à chacun d'entre vous de juger de l'opportunité du maintien ou du report de tout déplacement en dehors de ces zones.

L'épidémie évoluant rapidement, il est nécessaire de s'informer régulièrement des régions du monde touchées via le site précédemment cité et via le ministère des Solidarités et de la Santé qui a activé, depuis le 1er février, une plateforme téléphonique d'information "Nouveau coronavirus", accessible au **0800 130 000**. Celle-ci permettant d'obtenir des informations sur le COVID-19 et des conseils si vous avez voyagé dans une zone où circule le virus ou côtoyé des personnes qui y ont circulé.

Il est fortement recommandé de s'inscrire au **service SMS-U** disponible sur votre espace numérique de travail et sur l'espace Multip@ss (<https://multipass.univ-rouen.fr>). Toute mesure d'urgence sera communiquée via le service SMS d'urgence mais également sur le site web et les réseaux sociaux officiels de l'université.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de tomber dans l'alarmisme, mais bien de prendre les mesures préventives, en accord avec les préconisations ministérielles, qui permettent de maintenir les conditions nécessaires à l'exercice de nos missions.

Le Président de l'Université

Joël Alexandre